

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 26 avril 2023 à 18 h 30.

Sont présents : Paolo Galati, président; Donna Anber, commissaire et vice-présidente; Barbara Barrasso, James Di Sano et Bob Pellerin, commissaires; Tara Anderson, commissaire-parent; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents : Vincent Cammisano et Melissa Wall, commissaires; Chloée Alary, commissaire-parent; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Eloïse Robichaud, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Aussi présent par visioconférence : Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport.

Absente : Olivia Landry, commissaire.

0.0 Ouverture de la séance

En réponse à une demande du président, la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim vérifie que le quorum est atteint. Le président ouvre la séance.

HEURE : 18 h 35

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et les langues des premiers peuples du Canada.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour du 26 avril 2023 contenu au document n° EC-SWLSB-2023/04/26-CA-001 soit adopté sans modification.

EC-230426-CA-0045

Adoptée à l'unanimité

2.0 Approbation des procès-verbaux – 29 mars 2023

Approbation du procès-verbal du 29 mars 2023 IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 29 mars 2023, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture par la secrétaire générale.

EC-230426-CA-0046

Adoptée à l'unanimité

3.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'a été présenté.

4.0 Décisions du comité

4.1 Ressources matérielles et transport

4.1.1 Frais de transport pour les activités parascolaires de l'école secondaire de Rosemère

Autorisation pour appel d'offres

ATTENDU QUE l'école secondaire Rosemère nécessite un transport par autobus pour une partie des élèves prenant part à des activités parascolaires;

– Contrats de service de plus de 3 ans

ATTENDU QU'un bon de commande a été créé au début de l'année scolaire au nom d'Autobus Georges D. Paquette Limitée pour le transport de ces élèves;

EC-230426-MR-0047

ATTENDU QUE des fonds supplémentaires sont nécessaires pour les mois restants de l'année scolaire en cours;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le montant révisé du bon de commande au nom d'Autobus Georges D. Paquette Limitée à un montant maximum de 105 000,00 \$ avant taxes ou 112 231,09 \$, taxes nettes;

ET QUE la direction du Service des Ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait aux frais de transport susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 Engagement d'entrepreneur – système de ventilation – annexe de l'école primaire Laurentia

Engagement d'entrepreneur

ATTENDU QU'un système de ventilation est nécessaire pour l'annexe de l'école primaire Laurentia;

Système de ventilation

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé pour l'achat et l'installation d'un système de ventilation et ouvert le 17 mars 2023;

Annexe de l'école primaire Laurentia

ATTENDU QU'aucune soumission n'a été reçue;

EC-230426-MR-0048

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, les contrats dont le montant est inférieur au seuil d'appel d'offres public peuvent soit être octroyés par un organisme public à la suite d'un appel d'offres public ou d'un appel d'offres sur invitation, soit conclus de gré à gré;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation de la direction du Service des ressources matérielles et du transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de gré à gré pour l'achat et l'installation d'un système de ventilation à l'annexe de l'école primaire Laurentia à Paul Grand'Maison Inc., au coût total de 79 650,00 \$ avant taxes, ou 85 135,30 \$ taxes nettes;

QUE la direction du Service des Ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

5.0 Points d'information

Il n'y a aucun point d'information.

6.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

7.0 Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 18 h 40

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 10 mai 2023

M^e Eloïse Robichaud, secrétaire générale par intérim

Paolo Galati, président